

TEF Carte de Résident

Prérequis	Avoir le niveau A2
	Connaître l'utilisation d'un ordinateur
Lieu	Compiègne (60)
Durée :	2h00
Tarif	140€TTC / Par personne
Nombre de participant par groupe	5 personnes

Le TEF naturalisation s'adresse à des personnes qui demandent la carte de Résident et qui pour ce faire doivent démontrer leur capacité d'expression en Français.

Objectifs :

Permettre l'obtention de la Carte de Résident délivrée par la Préfecture

Programme en mode présentiel

Test de niveau avant l'examen

Le TEF Carte de Résident se compose de deux épreuves d'examen indissociables :

- Compréhension orale (CO) 40 min – 60 questions – épreuve sur ordinateur
- Expression orale (EO) 15 min – 2 sujets à traiter – avec un examinateur

Finalité :

A l'issue de l'examen, une attestation de résultat sera envoyée par mail au stagiaire. La validité du résultat est de deux ans. En cas d'échec, un délai de 30 jours est imposé entre chaque examen.